
Promotion de la langue française face à la diversité linguistique dans l'espace francophone : enjeux sociopolitiques et technologiques

Audyl Corgelas

🔗 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1761>

DOI : 10.35562/rif.1761

Référence électronique

Audyl Corgelas, « Promotion de la langue française face à la diversité linguistique dans l'espace francophone : enjeux sociopolitiques et technologiques », *Revue internationale des francophonies* [En ligne], 14 | 2026, mis en ligne le 08 juillet 2026, consulté le 01 septembre 2026. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1761>

Droits d'auteur

CC BY



Promotion de la langue française face à la diversité linguistique dans l'espace francophone : enjeux sociopolitiques et technologiques

Audyl Corgelas

PLAN

- I. Cadre théorique et institutionnel de la Francophonie
 - I.1. Fondements de la légitimité et de la puissance douce
 - I.2. Une architecture politique au service de la souveraineté numérique
 - I.3. Les leviers opérationnels : éducation, médias et réseaux
 - I.4. Stratégies d'engagement et défis du multilinguisme
- II. Politiques de promotion du français face aux enjeux technologiques
 - II.1. Cadre d'actions politico-institutionnelles
 - II.2. Les défis de la transition numérique et de la découvrabilité
- III. Approche méthodologique
 - III.1. Échantillonnage et portée géographique
 - III.2. Procédures de traitement et d'analyse des données
 - III.3. Limites et considérations éthiques
- IV. Présentation, analyse et discussion des résultats
 - IV.1. Analyse de la diversité linguistique au sein de l'échantillon
 - IV.2. Dynamiques sociolinguistiques, numériques et géographiques
 - IV.3. Hiérarchie des enjeux sociopolitiques de la langue française
 - IV.4. Enjeux de découvrabilité et de diffusion des savoirs en français
 - IV.5. La vitalité du français dans un monde multipolaire
- V. Discussions et synthèses des résultats
- Conclusion

TEXTE

- 1 Dans les pays plurilingues, les niveaux de maîtrise langagière et les marqueurs visibles de différenciation peuvent devenir des instruments de promotion sociale alimentés par les représentations négatives véhiculées sur les langues et les locuteurs¹. À cet égard, les motivations des dirigeants dans l'utilisation des marqueurs identitaires permettent de mieux cadrer les stratégies de promotion de la langue française². Cette dernière se voit ici accorder une place importante dans les pratiques de communication

socioprofessionnelle, les stratégies commerciales et les actions diplomatiques. Dans les organisations internationales, il existe une dynamisation mutuelle entre l'activité professionnelle et l'identité ethnolinguistique ³.

- 2 Aujourd'hui, les individus vivant dans des sociétés dites plurilingues sont confrontés à des problèmes de traduction de certaines langues dites internationales, notamment celles qui jouissent d'une hégémonie mondiale comme langues de négociation économique, politique et culturelle. Avec le développement et le transfert technologiques, le métier de traducteur se trouve menacé par les enjeux de la globalisation et du pluralisme linguistique. Ces composantes constituent une réalité qui concerne la quasi-totalité des sociétés actuelles. En ce sens, le métier de la traduction peut s'avérer problématique si l'on ne tient pas compte d'un certain nombre de paramètres tels que la maîtrise linguistique et le profil des experts ⁴.
- 3 En outre, certains espaces géopolitiques avaient effectué des changements stratégiques de leur politique économique afin d'inscrire la société dans une perspective d'ouverture permettant une existence et une intégration au sein de la communauté mondiale⁵. En 2003, le document-cadre de l'UNESCO intitulé *L'éducation dans un monde multilingue* souligne la nécessité d'encourager la démarche qui fait de la langue une composante essentielle de l'éducation interculturelle. Cela favorise la compréhension entre différentes populations et assure le respect des droits fondamentaux. Également, cette démarche permet aux apprenants d'explorer systématiquement la diversité linguistique dans des activités pédagogiques axées sur la collaboration pour les préparer à vivre dans des sociétés plurilingues⁶.
- 4 Pour leur part, de nombreux opérateurs de la Francophonie soutiennent l'idée que la langue française est à la fois une référence identitaire, communautaire, géopolitique et linguistique. Selon Claudine Moïse en 2003, le but premier est d'arriver à concilier les multiples idéologies autour d'un seul objet qui est la Francophonie. Cette dernière favorise les constructions sociales et sémantiques du français dans le monde⁷. Cependant, l'équilibre linguistique au niveau des échanges internationaux est complexe. Cela s'explique par le fait

que d'autres langues sont couramment pratiquées dans l'espace francophone et que les nouvelles technologies ont renforcé l'accès à une diversité culturelle et linguistique plus globale.

- 5 Dans ce cadre, cette étude consiste à montrer en quoi les technologies de l'information et de la communication (TIC) permettent une forme de découvrabilité systématique de toutes les cultures et langues existant dans l'espace francophone et à expliquer comment elles bouleversent notre rapport à la langue, à son usage ainsi qu'à son apprentissage. D'une certaine manière, la visibilisation des langues pose la question de la place de la langue française car tous les enquêtés (100 %) soulignent l'impact du multilinguisme sur son usage au quotidien. Ce phénomène est accentué par les dynamiques démographiques, la mondialisation et la révolution numérique, qui transforment les équilibres linguistiques de la planète. L'enjeu pour les opérateurs de la Francophonie serait de développer de nouvelles synergies permettant de faire valoir l'utilité du français sans nier le multilinguisme. Ils doivent prioriser des dialogues politiques et une mobilisation des États et gouvernements en vue de renforcer leur coopération avec les organisations internationales, celles de la société civile et les institutions locales.
- 6 Sous l'effet de la montée en puissance des TIC, l'égalité d'accès aux expressions artistiques ainsi qu'au savoir scientifique et technologique s'impose désormais comme le garant fondamental de la diversité linguistique et culturelle⁸. Ce défi constitue l'un des enjeux centraux de la mondialisation contemporaine. Dès lors, il devient impossible d'appréhender la question de la langue sans l'inscrire durablement au cœur des rapports de force sociopolitiques et des mutations technologiques.
- 7 L'étude s'articule autour de trois interrogations centrales : en quoi les TIC favorisent-elles la découvrabilité des cultures et des langues francophones ? Dans quelle mesure ces technologies transforment-elles notre rapport à la langue française, ainsi qu'à son usage et à son apprentissage ? Enfin, quel est le rôle des opérateurs de la Francophonie pour préserver l'équilibre entre le statut du français et les autres langues de l'espace francophone ? Pour y répondre, l'étude se divise en quatre parties.

- 8 La première partie explore les idéologies et identifie les acteurs de la Francophonie institutionnelle, tant au niveau interne qu'externe (États membres, organisations interétatiques et société civile).
- 9 La deuxième partie expose les cadres d'action politico-institutionnels favorisant la promotion de la langue française. Elle analyse également l'impact des TIC sur la découvrabilité des cultures francophones et sur la diversité linguistique au sein de cet espace.
- 10 La troisième partie présente la démarche d'enquête par questionnaire que nous avons utilisée pour quantifier et comparer les données recueillies. Les données traitées et analysées ont été collectées auprès des différents acteurs de la Francophonie. Le recrutement des participants a été fait sur une base volontaire auprès de 11 réseaux de professionnels et chercheurs francophones dont je suis membre dans les régions des Caraïbes-Amérique, du Moyen-Orient et d'Afrique-océan Indien.
- 11 La quatrième et dernière partie présente les données empiriques relatives à la promotion du français, au multilinguisme et aux enjeux technologiques associés, puis propose une discussion des principaux résultats. Il en ressort que la variation sociolinguistique du français constitue une question fondamentale, dans la mesure où l'interaction entre les modes d'acquisition, les usages et la connaissance des langues mérite une analyse plus fine.

I. Cadre théorique et institutionnel de la Francophonie

- 12 La compréhension de la Francophonie institutionnelle nécessite d'analyser la dualité entre ses fondements idéologiques et la structure de ses acteurs dont l'interaction vise à transformer une solidarité linguistique en une force d'influence sur l'échiquier mondial.

I.1. Fondements de la légitimité et de la puissance douce

- 13 La Francophonie, en tant qu'organisation internationale, appartient au monde des nouveaux intervenants sur la scène mondiale⁹. Dans sa recherche, Françoise Massart-Piérard a souligné que les politologues mobilisent peu leur attention sur les organisations internationales et moins encore sur les aires linguistiques et culturelles. Les opérateurs de la Francophonie contribuent à l'apparition de nouveaux critères de légitimité politique comme l'efficacité ou la morale. En effet, la légitimité politique de la Francophonie trouve son fondement dans la morale (sa vision du monde, ses idéaux et ses valeurs) tandis que son efficacité se mesure à son caractère d'acteur international subsidiaire dont l'influence rappelle la puissance douce ou le *soft power*¹⁰.
- 14 Elle illustre un processus de transformation des institutions internationales et de la gestion des politiques linguistiques. Ses cadres d'actions priorisent un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement. En outre, les idéologies de la Francophonie se projettent aux échelles interne et externe et mobilisent tant ses États membres que ses partenaires étatiques et civils. C'est pourquoi chaque intervention de la Francophonie institutionnelle implique la mobilisation de nombreux acteurs¹¹ qui coordonnent en synergie les grands projets de transformation.

I.2. Une architecture politique au service de la souveraineté numérique

- 15 Afin de concrétiser cette vision du monde et d'exercer cette influence propre au *soft power*, la Francophonie s'appuie sur une architecture institutionnelle structurée pour répondre aux défis contemporains, notamment ceux liés à la souveraineté numérique. Cette architecture s'articule d'abord autour de la conférence des chefs d'État et de gouvernements des pays ayant le français en partage, couramment nommée le Sommet. Instance suprême, elle définit les orientations stratégiques indispensables pour que le français conserve sa place face l'hégémonie technologique

anglophone. Pour assurer la continuité de ces décisions entre les rencontres biennales, la Conférence ministérielle de la Francophonie veille à l'exécution des grands axes de la coopération multilatérale en vue de garantir que les politiques de découvrabilité ne restent pas de simples intentions diplomatiques.

- 16 L'arbitrage opérationnel de ces ambitions est assuré par le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) où siègent des représentants personnels des chefs d'État. Ce conseil est le pivot de la répartition des ressources du Fonds multilatéral unique (FMU) permettant de financer concrètement les programmes liés aux TIC et à la diversité culturelle. Sous l'impulsion du Secrétaire général de la Francophonie, cette structure assure la cohérence entre les interventions politiques et les réalités du terrain. Le bras armé de cette volonté est l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). En tant que personne morale de droit public international regroupant 53 États et gouvernements membres¹², elle transforme les idéaux francophones en actions de terrain pour maintenir l'équilibre entre le français et les autres langues. Son action est renforcée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui joue un rôle consultatif majeur. Elle représente plus de 60 parlements et favorise la mise en place de cadres législatifs nationaux propices à la protection des cultures locales dans l'espace numérique.

I.3. Les leviers opérationnels : éducation, médias et réseaux

- 17 L'impact réel sur le rapport à la langue et sa découvrabilité scientifique et médiatique repose enfin sur les opérateurs reconnus des Sommets. L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université Senghor d'Alexandrie agissent directement sur l'usage et l'apprentissage du français dans l'enseignement supérieur, tandis que TV5Monde assure la visibilité des contenus francophones à l'échelle planétaire. Parallèlement, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) décline ces enjeux au niveau des métropoles. Ce maillage est complété par deux instances thématiques : la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFESJES)¹³. Ces

dernières garantissent un équilibre durable entre le statut de la langue et la pluralité linguistique de l'espace francophone.

I.4. Stratégies d'engagement et défis du multilinguisme

- 18 La structure de la Francophonie s'articule autour de trois piliers stratégiques : la solidarité pour le développement durable, la diversité culturelle et linguistique, ainsi que la paix et la sécurité¹⁴. Alors, comment les divers acteurs s'engagent-ils dans les stratégies de promotion de la langue française ?
- 19 Pour les acteurs éducatifs, l'usage du français garantit un apprentissage de qualité, à condition qu'il ne soit pas isolé. Les opérateurs de la Francophonie veillent en effet à ce que la promotion du français respecte la diversité linguistique locale. Bien que le français soit devenu une langue africaine à part entière, son usage et sa maîtrise restent partiels et exigeants au sein de populations majoritairement plurilingues, ce qui rend d'autant plus préoccupante l'inquiétude exprimée par l'OIF quant au non-respect du multilinguisme dans les instances internationales¹⁵(p. 12). On observe un déséquilibre croissant en faveur de l'anglais, tant dans les procédures de recrutement que dans la communication institutionnelle ou les appels à projets. Face à ce constat, l'enseignement supérieur doit désormais évaluer ses programmes à l'aune d'approches plurilingues. La prise en compte des spécificités culturelles et des contextes linguistiques locaux devient ainsi le nouveau standard pour un enseignement francophone inclusif. Les États membres de la Francophonie s'engagent à garantir le respect de la diversité linguistique tout en intégrant le français dans les cursus académiques et programmes d'internationalisation de l'enseignement supérieur. À cet effet, les États et gouvernements de la Francophonie doivent soutenir des initiatives culturelles, scientifiques et sportives. Ces leviers favorisent l'élaboration des politiques linguistiques et éducatives favorables au français en tant qu'outil d'insertion socio-économique et de coopération internationale¹⁶ (p.7).
- 20 Pour leur part, les organisations internationales et régionales doivent veiller à ce que les diplomates, les autres représentants et les délégués reçoivent des instructions garantissant l'usage équitable de

l'écrit et de l'oral de la langue française. Les sommets de la Francophonie promeuvent un plurilinguisme rigoureux comme politique de gestion des ressources humaines au sein des organisations. C'est une manière de faire respecter les principes du multilinguisme et de la diversité culturelle¹⁷. Sur le plan géopolitique, plusieurs institutions déploient des stratégies à l'échelle internationale comme le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie qui visent à soutenir la diffusion de la langue française. Pour ces acteurs, la langue française doit faire partie intégrante du multilatéralisme quelle que soit la forme de coopération. Des programmes spéciaux ont été élaborés en faveur de la promotion du français. Selon Christel Troncy en 2016, le français est considéré comme une langue quasi hégémonique des échanges internationaux et la grande langue internationale¹⁸. Il s'agit d'ailleurs d'un argumentaire lancé par la Commission européenne aux États membres, amplement repris et interprété par les institutions visant à soutenir la diffusion de la langue française. Cette reconnaissance internationale du français facilite les usages transnationaux (scientifiques, économiques et politico-institutionnels) qui en sont faits¹⁹.

- 21 D'autres acteurs issus de divers secteurs d'activités (économie, innovation, sciences et technologies) encouragent la valorisation de la langue française comme moteur de croissance et d'investissement. Il est donc nécessaire de promouvoir son usage dans les milieux professionnels. Parallèlement, la Francophonie scientifique interroge la place du français au sein de la recherche et de la communication savante, en valorisant particulièrement les contributions des chercheuses. Cette démarche garantit l'accès universel au savoir, facilite le transfert de technologies et assure la découvrabilité, ainsi que le rayonnement numérique des expressions culturelles francophones²⁰.

II. Politiques de promotion du français face aux enjeux technologiques

- 22 L'augmentation constante du nombre de locuteurs, soutenue par les opérateurs de la Francophonie, favorise le renforcement des compétences et des échanges sociolinguistiques. Dans cette dynamique, l'acquisition du français repose sur son enseignement-apprentissage, qu'il soit scolaire ou universitaire. Ce cadre assure la maîtrise de la langue et encourage un dialogue équilibré entre le français et les langues nationales. Ces interactions sociolinguistiques, traduites par des néologismes et des emprunts linguistiques, se distinguent du français standard.

II.1. Cadre d'actions politico-institutionnelles

- 23 Dans les États-nations modernes, la régulation des rapports entre les langues d'un territoire revêt une dimension foncièrement politique. Cette gestion est principalement arbitrée par l'autorité de l'État, les groupements politiques ainsi que les collectivités ²¹ (p.95). À travers les diverses structures existantes (partis politiques, associations et groupements de citoyens, familles etc.), les individus peuvent arbitrer leurs pratiques et leurs choix linguistiques. En outre, l'intervention de l'État institutionnalise le pluralisme linguistique. Il n'existe aucun espace politique qui soit socio-linguistiquement homogène puisque les aires linguistiques et culturelles dépassent les frontières géopolitiques ²² car les frontières linguistiques coïncident rarement avec les limites étatiques. Cette pluralité de langues permet au locuteur d'utiliser plusieurs registres ou variétés de langue selon ses besoins. En 2005, Swain Merrill et Lapkin Sharon ont proposé de faire évoluer les programmes d'immersion au-delà du dualisme linguistique pour intégrer un modèle plurilingue pour qu'ils s'ouvrent davantage à la diversité ²³. La diversité linguistique assure la reconnaissance des minorités au sein des divers espaces d'échanges socioculturels.

- 24 À ce titre, les États s'efforcent d'institutionnaliser le statut du français au niveau national, selon un processus graduel visant une reconnaissance juridique pleine (inscription législative, enseignement obligatoire, etc.). Les 27 et 28 avril 2006, des instances internationales (UNESCO, Commission européenne, Conseil de l'Europe) soutiennent ce mouvement par des stratégies valorisant tant les langues nationales que régionales. À Kinshasa (République Démocratique du Congo) en 2012, les États et gouvernements ont adopté une politique intégrée de promotion de la langue française²⁴. Ce cadre stratégique articule le rayonnement international du français, le défi du multilinguisme et le rôle de la langue comme moteur de développement économique et d'accès au savoir. *In fine*, cette dynamique encourage toute initiative renforçant l'usage et la valorisation du français dans l'espace public.
- 25 Adopté en 2024, le *Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022* définit les enjeux et défis contemporains de l'organisation. Il porte une vision globale : un monde respectueux de la diversité linguistique, tourné vers le développement durable et fondé sur des valeurs universelles (paix, démocratie, égalité femmes-hommes) et une diplomatie de solidarité²⁵. Cette dernière se décline en quatre objectifs stratégiques :
- Accroître le rayonnement international et le développement de l'usage de la langue française ;
 - Renforcer le rôle et la place de la Francophonie sur la scène internationale pour améliorer le multilatéralisme et la gouvernance mondiale ;
 - Renforcer le rôle des femmes et celui des jeunes en tant que vecteurs de paix et acteurs de développement ;
 - Soutenir l'innovation et la créativité au service de l'économie dans une perspective de développement durable.

II.2. Les défis de la transition numérique et de la découvrabilité

- 26 Le multilinguisme est un levier incontournable pour expliquer les dynamiques sociolinguistiques dans l'espace francophone. L'élaboration des politiques linguistiques transversales s'avère

complexe. Cette approche sociodidactique repose sur trois impératifs majeurs : l'affirmation scientifique de la langue sur les plans théorique et méthodologique, l'appui sur une théorie linguistique unifiée en didactique, et enfin, le lien indissociable entre la recherche et les interventions de terrain²⁶. Cette synergie permet d'évaluer les effets sociopolitiques de la recherche tout en adaptant les pratiques aux réalités changeantes du numérique.

- 27 En 2010, Philippe Lacour et ses collaborateurs²⁷ ont souligné l'enjeu crucial de la diversité linguistique et culturelle tant sur les plans international²⁸, transnational²⁹ que national³⁰. L'essor des TIC favorise une démocratisation de l'accès au savoir, à l'éducation et à la culture, particulièrement visible en sciences humaines à travers l'analyse des pratiques de littératie numérique et des apprentissages informels sur les sites communautaires. Elles transforment également les pratiques pédagogiques et scientifiques, les activités en immersion sur Internet afin de mieux former les apprenants à participer pleinement à la vie publique et numérique³¹(p.9). Dans ce contexte, le multilinguisme progresse de manière exponentielle, dessinant une mondialisation qui tend vers le « plus que l'anglais, dépassant ainsi le simple cadre du monolinguisme dominant »³². Ce qui favorise la convergence d'acteurs publics, privés et associatifs qui valorisent la granularité culturelle, notamment les dimensions symboliques et les dynamiques polycentriques du réel³³.
- 28 Par ailleurs, ils soulignent l'enjeu du développement durable des identités et de leur reconnaissance politique réciproque, thématique centrale des théories contemporaines de la justice. Selon eux, le Web favorise une culture de l'ouverture pour l'apprentissage et la pratique des langues de l'espace francophone, notamment via la traduction automatique. Cette culture ouverte a été fortement marquée par la présence de nombreux logiciels libres (*free software*), d'accès aux contenus libres (*open access*, *open content*). Ces outils facilitent l'analyse conceptuelle et sociolinguistique des chercheurs en sciences humaines, tout en étant investis par une multitude d'acteurs (étudiants, ONG, diasporas, acteurs culturels) pour la traduction de documents. À titre d'exemple, la plateforme *TraduXio* permet une gestion multilingue où l'original et ses versions dérivées s'organisent en un schéma sériel cohérent³⁴.

III. Approche méthodologique

- 29 La présente étude repose sur une démarche par questionnaire³⁵. Ce dispositif a été privilégié pour sa capacité à collecter, quantifier et comparer des données structurées auprès d'un échantillon élargi. Le public cible regroupe les forces vives de la Francophonie : cadres institutionnels, étudiants, membres de la société civile et acteurs de la communauté éducative. Nous avons proposé 15 questions réparties entre questions fermées et ouvertes. Elles visent à recueillir des données factuelles, à évaluer les politiques francophones et à analyser les perceptions des enjeux sociotechniques.

III.1. Échantillonnage et portée géographique

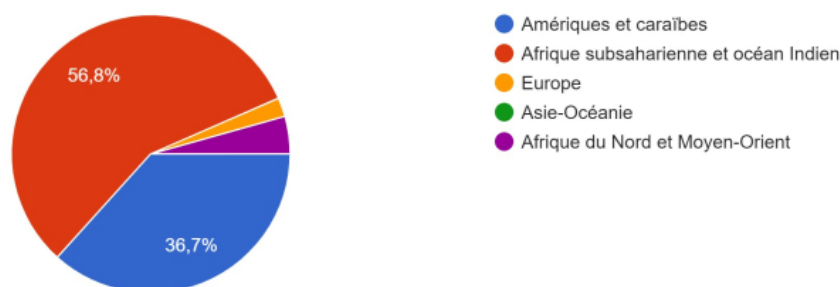
- 30 Le recrutement des participants s'est effectué sur une base volontaire et ciblait prioritairement les régions des Caraïbes-Amériques, du Moyen-Orient et d'Afrique-océan Indien. Les répondants devaient résider, travailler ou étudier dans un pays membre de la Francophonie³⁶. L'échantillonnage s'appuie sur le volontariat pour garantir l'engagement des répondants et sur la méthode de la boule de neige pour mobiliser les réseaux professionnels. Cette double approche non probabiliste permet d'atteindre un bassin d'experts spécifique et vaste, tout en favorisant la qualité des réponses ouvertes. Bien qu'elle induise un biais d'autosélection, elle assure une pertinence contextuelle indispensable à l'étude des dynamiques francophones.
- 31 La phase empirique de cette étude, réalisée entre juillet et octobre 2023, s'est structurée autour d'un protocole en cinq étapes clés. Elle a débuté par un cadrage méthodologique visant à définir les enjeux de la recherche et les modalités logistiques du dispositif. Cette étape a permis la conception de l'outil d'enquête, structuré en quatre rubriques thématiques : la géopolitique du français, la promotion du multilinguisme, les enjeux sociotechniques et les mutations sociétales. Afin de garantir la validité scientifique de l'instrument, une étape de pré-test a été menée auprès d'un panel de 10 étudiants pour en optimiser la clarté et l'univocité.

- 32 L'administration a ensuite été déployée auprès de 11 réseaux professionnels et académiques dont je suis membre (Programme APPRENDRE, réseau EduGestion international, Communauté de recherche KIX 21, Omniscient éducation, Éducation et formation, *Anseye pou Ayiti*, CerticeScol Haïti, Association PHDOOC, Agence universitaire de la Francophonie, université Quisqueya, université Notre-Dame d'Haïti et *Haitian Education and Leadership Program*). Ces réseaux représentent un bassin cumulé de 8236 membres³⁷, ce qui a garanti ainsi une large diffusion de l'enquête. La dernière étape était consacrée au traitement, à l'analyse statistique et à l'interprétation des données recueillies.
- 33 L'échantillon final se compose de 231 participants, avec une répartition par genre de 69,4 % d'hommes et 30,1 % de femmes. Pour garantir la validité des données, des critères d'inclusion stricts ont été appliqués : les répondants devaient résider ou travailler dans un État membre de la Francophonie ; être âgés d'au moins 15 ans et utiliser le français comme langue d'usage régulier (études ou emploi). L'analyse révèle un fort profil plurilingue, 75 % des enquêtés pratiquant au moins deux langues quotidiennement dans différents contextes comme au sein la famille, à l'université, à l'école ou au travail. Sur le plan géographique, l'échantillon couvre l'ensemble de l'espace francophone, à l'exception de l'Asie, avec une prédominance de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien (57 %), suivis des Amériques et Caraïbes (37 %). Le Maghreb, le Moyen-Orient (4 %) et l'Europe (2 %) complètent ce panorama, assurant une représentativité diversifiée des dynamiques linguistiques actuelles.

Figure 1 : Répartition géographique de l'échantillon

Dans quelle région francophone habitez-vous ?

229 réponses



Source : données de l'enquête

III.2. Procédures de traitement et d'analyse des données

- 34 Les réponses aux questions fermées ont été exportées vers une base de données Excel pour permettre un tri à plat des thématiques récurrentes. Cette étape a facilité une analyse fréquentielle des variables clés, notamment le profil sociodémographique, les dynamiques de cohabitation linguistique et les stratégies de promotion du français face aux mutations numériques. Les résultats ont été synthétisés sous forme de tableaux de fréquences et de graphiques, illustrant l'engagement des opérateurs et la valeur ajoutée de la langue. Pour les questions ouvertes, une analyse thématique a été privilégiée. Elle a consisté à isoler les unités lexicales significatives et à extraire des verbatims (témoignages, alertes, suggestions) afin d'enrichir l'interprétation statistique par des données de terrain. *In fine*, cette phase de synthèse a permis de mettre en exergue les résultats les plus probants au regard des enjeux sociolinguistiques et technologiques de l'espace francophone.

III.3. Limites et considérations éthiques

- 35 Les sondages en ligne atteignent de nombreux répondants mais ils ne sont pas toujours représentatifs de la population³⁸. Dans le cadre de

cette étude, des contraintes techniques, telles que la perte d'identifiants, les variations de connectivité réseau selon les zones géographiques ou les restrictions de sécurité informatique des serveurs institutionnels, auraient pu restreindre l'accès au questionnaire et impacter le taux de participation global à l'enquête. De plus, une sous-représentation des minorités et des populations rurales est à noter, ces dernières étant souvent plus éloignées des infrastructures numériques. Sur le plan comportemental, l'anonymat et l'intérêt spécifique des répondants pour la thématique peuvent induire des biais d'autosélection et de désirabilité sociale, ces derniers ayant tendance à valoriser leurs réponses pour renvoyer une image positive de leurs aptitudes. Enfin, la qualité des données recueillies reste tributaire du contexte de la collecte dans la mesure où la longueur du questionnaire peut entraîner une déconcentration ou un désintérêt progressif des participants³⁹.

- 36 En revanche, le sondage en ligne offre aux répondants une flexibilité temporelle et spatiale indispensable à la qualité des réponses, tout en permettant de couvrir un bassin géographique étendu. Malgré les biais inhérents à cette méthode, la scientificité du traitement des données a été garantie par le respect des quatre critères de l'enquête qualitative : la crédibilité, la transférabilité, la fiabilité et la confirmabilité. En d'autres termes, nous nous sommes attachés à décrire avec justesse les réalités vécues par les participants et à évaluer le potentiel d'application de nos conclusions à d'autres contextes. La récurrence des observations au sein du corpus atteste de la solidité de l'analyse. Enfin, la convergence des résultats avec la problématique, les objectifs initiaux et l'état de l'art garantit que les conclusions reflètent fidèlement les données recueillies, par-delà la subjectivité du chercheur.

IV. Présentation, analyse et discussion des résultats

IV.2. Dynamiques sociolinguistiques, numériques et géographiques

- 38 L'unanimité des enquêtés (100 %) s'accorde sur le fait que le multilinguisme ambiant influence l'usage du français, bien que l'intensité de cet impact soit perçue de manière contrastée : 39 % des répondants l'évaluent à un niveau moyen, tandis que 35 % le jugent faible et 27 % le considèrent comme élevé. Cette influence s'exerce sur une langue française dont les fonctions sont multiples et stratégiques, principalement dans les sphères académique (82 %), professionnelle et administrative (80 %), ainsi que politique et institutionnelle (73 %). Le domaine juridique, bien que moins prépondérant, concerne tout de même 44 % des usages.
- 39 Face à ces enjeux, les participants identifient une promotion efficace et efficiente de la langue comme un levier multidimensionnel. Pour eux, valoriser le français ne se limite pas à faciliter l'insertion professionnelle ou les parcours académiques ; c'est aussi un moyen de développer une intelligence culturelle et de renforcer la portée géopolitique ainsi que la diplomatie scientifique de l'espace francophone.
- 40 En Afrique subsaharienne, la localisation et la traduction se perçoivent comme des contraintes linguistiques et sociolinguistiques qui sont parfois sources de conflits liés à la mondialisation et les politiques de promotion de la diversité linguistique à l'échelle nationale⁴⁰. En outre, l'omniprésence des TIC dans la quasi-totalité des domaines favorise la progression des dispositifs de communication via l'Internet (wikis, blogues ou forums)⁴¹. Ces dispositifs changent toute la dynamique sociopolitique et sociolinguistique des pays francophones. Du corpus, il ressort que les opérateurs de la Francophonie doivent cerner et agir sur de nombreux facteurs s'ils veulent promouvoir la langue française face à cette grande diversité linguistique présente dans toutes les régions francophones.

IV.3. Hiérarchie des enjeux sociopolitiques de la langue française

- 41 La promotion de la langue française cristallise des enjeux stratégiques majeurs. Les données recueillies révèlent que le renforcement des rapports linguistiques (66 %), la mobilité académique et professionnelle (59 %) ainsi que la facilitation des échanges économiques et culturels (55 %) constituent les priorités dominantes. Cette hiérarchie met en exergue une vision pragmatique et utilitaire de la langue française. Pour les répondants, le français n'est pas seulement un vecteur d'identité culturelle, mais avant tout un outil de promotion sociale et d'intégration économique, capable de rivaliser avec d'autres langues véhiculaires comme l'anglais.
- 42 À l'inverse, les mécanismes institutionnels et diplomatiques semblent moins prioritaires aux yeux des enquêtés, à l'image des scores plus faibles obtenus par la synergie entre les États (32 %) ou le contrôle du multilinguisme dans les ONG (28 %), marquant une volonté de voir la Francophonie agir plus directement sur le terrain socio-économique. Enfin, le score relativement faible attribué à la sensibilisation de la jeunesse (37 %) interpelle : il pourrait traduire soit un sentiment d'acquis, soit, plus probablement, une difficulté des opérateurs à renouveler l'attractivité de la langue face aux cultures numériques mondialisées. Le tableau suivant synthétise la hiérarchie de ces orientations sociopolitiques et institutionnelles telles que perçues par les répondants.

Tableau 1 : Enjeux sociopolitiques liés à la promotion du français

Types d'actions à prioriser	En accord
Renforcer le rapport entre le français et les autres langues pratiquées dans les pays francophones	66 %
Encourager la mobilité académique et professionnelle dans la langue française	59%
Prioriser le français dans les échanges économiques et culturels	55 %
Susciter un désir durable de la pratique/apprentissage du français par la jeunesse francophone	37 %
Créer une synergie entre les États et la Francophonie institutionnelle	32 %
Contrôler le multilinguisme pratiqué dans les ONG internationales	28 %
Assurer la présence du français dans des programmes d'aide au développement	28 %

Source : données de l'enquête

- 43 Les données tirées des questions ouvertes illustrent bien ces données statistiques, notamment en ce qui concerne le besoin de mobilité académique. Selon l'un des enquêtés, les procédures d'obtention du visa étudiant demeurent excessivement complexes dans certains pays francophones. Il estime que :

« La politique d'obtention des visas dans le cadre des études chez les francophones doit être revue. Au Tchad, par exemple il est difficile d'obtenir le visa pour les études. Ce qui fait que certains jeunes qui aspirent à la recherche préfèrent se tourner vers le monde anglophone. Ce qui est dommage pour la France. Toutefois, la France peut se racheter en améliorant sa politique de bourses d'études et de l'obtention du visa. ».

- 44 Cette observation qualitative vient corroborer la priorité accordée à la mobilité académique et professionnelle (59 %) évoquée précédemment. Elle souligne que, pour les acteurs de terrain, la promotion de la langue française est indissociable d'une levée des barrières administratives et d'une meilleure circulation des savoirs au sein de l'espace francophone.
- 45 Un autre répondant souligne un défi majeur pour la recherche : « tant que les publications scientifiques sont à plus de 90 % en anglais, le français sera toujours une langue diminuée ». Cette hégémonie linguistique dépasse le cadre académique pour toucher la diplomatie et l'emploi international. À ce titre, plusieurs participants pointent une perte d'influence de la langue française, particulièrement en Afrique subsaharienne, qu'ils qualifient de « politique paternaliste ». Cette perception se traduit par un sentiment d'exclusion dans les instances multilatérales : « [...], il faut revoir les critères d'accès aux portes des Nations unies car les francophones sont disqualifiés [s'ils] n'ont pas un bon niveau en anglais. Aujourd'hui, plusieurs francophones sont contraints d'aller apprendre l'anglais. L'anglais occupe trop le monde diplomatique ». En outre, une faible visibilité du français à l'international est perçue comme un frein à sa notoriété. Pour y remédier, certains enquêtés préconisent l'adoption d'un « bilinguisme fonctionnel » comme stratégie indispensable à la promotion de la Francophonie. Cette approche impliquerait, selon un autre répondant, un engagement accru des opérateurs économiques

pour valoriser les découvertes, les recherches scientifiques et les innovations issues des pays francophones.

IV.4. Enjeux de découvrabilité et de diffusion des savoirs en français

- 46 Les TIC transforment profondément l'accès à la connaissance en favorisant l'émergence d'une culture d'apprentissage ouverte. Cette dynamique est portée par la multiplication des outils numériques, mais elle impose également des défis de visibilité pour la langue française. Les données empiriques (voir les données inscrites dans le tableau 2) mettent en évidence deux priorités stratégiques : l'innovation dans les pratiques d'enseignement (59 %) et la production ainsi que la diffusion des savoirs scientifiques en français (57 %). Ces chiffres traduisent une volonté claire de garantir que la pensée francophone ne soit pas marginalisée dans un écosystème numérique majoritairement anglophone. En effet, l'invisibilité potentielle des contenus explique pourquoi 42 % des répondants jugent prioritaire de faciliter l'accès aux ressources en français, notamment via la traduction automatique.
- 47 Dans cette perspective, la découvrabilité, définie comme la capacité d'un contenu à être trouvé parmi une vaste multitude d'informations, devient un enjeu crucial. Elle assure que la diversité linguistique passe du concept à une réalité tangible pour les internautes. Le déploiement des formations ouvertes à distance (FOAD) et des *Massive Open Online Courses* (MOOC), soutenu par 38 % des participants, participe à cet effort de démocratisation. Renforcer l'égalité d'accès aux expressions artistiques et au savoir technologique (38 %) permet au français de demeurer une langue de science et d'information. Cette stratégie est indispensable pour faire rayonner la culture francophone.

Tableau 2 : Orientations et enjeux technologiques liés à la promotion du français

Types d'actions à prioriser	En accord
Innover dans les pratiques d'enseignement de la langue française	59 %

Produire, sauvegarder et diffuser les productions scientifiques en français à un large public	57 %
Accéder aux contenus en français (enseignement apprentissage, traduction automatique)	42 %
Renforcer les attitudes positives envers l'apprentissage du français (FOAD, MOOC ⁴²)	38 %
Favoriser l'égalité d'accès aux expressions artistiques, au savoir scientifique et technologique	38 %
Favoriser l'émergence d'un monde multipolaire via le numérique	27 %
Pratiquer la diversité linguistique dans le cyberspace	26 %

Source : données de l'enquête

- 48 À la lecture de données inscrites au tableau 2, il faut toutefois noter que la fiabilité de ces scores doit être nuancée : si l'adhésion aux outils fonctionnels est forte, les résultats les plus modestes concernant l'émergence d'un monde multipolaire (27 %) et la pratique de la diversité linguistique dans le cyberspace (26 %) suggèrent que les usagers privilégient l'utilité immédiate des outils sur les enjeux de souveraineté technologique globale. Cette disparité indique que la solidité des données reflète davantage un besoin pragmatique d'apprentissage qu'une véritable stratégie de rupture face aux modèles numériques dominants.

IV.5. La vitalité du français dans un monde multipolaire

- 49 Le français est un pilier de la communication mondiale. Il se positionne désormais comme la cinquième langue la plus parlée au monde ⁴³. Selon le rapport de l'OIF publié en mars 2026, on estime à 396 millions le nombre de locuteurs, dont 65 % résident en Afrique ⁴⁴. Cette hausse statistique s'explique en grande partie par une nouvelle méthode de dénombrement qui intègre désormais les élèves de 6 à 9 ans scolarisés en français dans les pays du Sud où le français est langue officielle, co-officielle ou d'enseignement. Et d'ici 2050, le français devrait être parlé par 590 millions de personnes, dont 9 sur 10 vivront sur ce continent, qui s'impose ainsi comme le nouveau centre démographique de la Francophonie ⁴⁵.
- 50 Dès lors, il appartient aux 32 États et gouvernements l'ayant pour langue officielle de transformer ces atouts en leviers stratégiques. Cette mobilisation est indispensable pour assurer la promotion de la

langue et optimiser le positionnement de la Francophonie face aux mutations sociales, démographiques et migratoires qui redéfinissent l'ordre international. L'enjeu central réside dans son statut institutionnel et son effectivité sociale. Cette vision rejoint la position officielle du sommet de Villers-Cotterêts du 30 octobre 2023, selon laquelle : « La langue française nous rassemble dans notre unité et notre diversité », un extrait du discours d'inauguration du Président de la République ⁴⁶.

Tableau 3 : Portée de la langue française dans le monde

Portée de la langue française	Enjeux et impacts
Une langue internationale	• 3^e langue la plus utilisée dans les affaires • 5^e langue la plus parlée au monde • 32 États et gouvernements ainsi que la plupart des organisations internationales ont le français parmi leurs langues officielles
Une langue du numérique	• 2^e langue la plus utilisée sur internet • 180 millions d'internautes francophones soit 3,3 % des internautes dans le monde • Utilisée par 2,5 % des sites
Une langue d'information	• 2^e langue d'information internationale TV5MONDE : • -8 chaînes en français • 62 millions de téléspectateurs hebdomadaires France médias monde (RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya) : • 169,7 millions téléspectateurs hebdomadaires • 21 langues parlées sur les antennes
Une langue attractive	• 2^e langue apprise à l'étranger, hors Union européenne • 132 millions d'apprenants du et en français • 900 000 enseignants du français
Une langue qui rayonne	• 96 Instituts français • 22 instituts français de recherche • 6 centres culturels binationaux • 829 Alliances françaises

Une langue vivante	• 9 350 mots nouveaux recommandés depuis 1972, dont 300 en 2023 Au côté de plus de 75 langues de France : • 3 millions de locuteurs de langues régionales métropolitaines • 2 millions de locuteurs de langues ultramarines • 5 millions de locuteurs de 6 langues non territoriales • 280 000 utilisateurs de la langue des signes française
Une langue à maîtriser	• 2,5 millions de français en situation d'illettrisme • 10,5% de la population carcérale en échec au test de lecture • 126 000 jeunes en difficulté de lecture identifiés lors des journées défense et citoyenneté

Source : Ministère de la Culture, *Rapport au Parlement sur la langue française 2024*, p. 6-9.

51 S'appuyant sur les données inscrites au tableau 3, on peut affirmer que le français s'affirme comme une puissance multimodale, alliant une influence diplomatique solide (32 États officiels) à un rang stratégique dans la sphère des affaires (3^e) et du numérique (2^e). Son attractivité est portée par un réseau éducatif et culturel dense (132 millions d'apprenants et plus de 800 Alliances françaises), ce qui garantit son rayonnement mondial. L'influence médiatique, portée par France Médias Monde, en fait une langue d'information de premier plan avec près de 232 millions de téléspectateurs hebdomadaires⁴⁷. Parallèlement, sa vitalité se traduit par une innovation lexicale constante et une cohabitation riche avec les langues régionales. Toutefois, ce rayonnement externe contraste avec des défis internes de maîtrise, notamment l'illettrisme, soulignant la nécessité d'une politique linguistique inclusive.

V. Discussions et synthèses des résultats

52 Les résultats montrent que le français n'est pas isolé. Il s'inscrit dans un écosystème de plurilinguisme complexe. En Afrique subsaharienne par exemple, il existe de nombreuses variétés de langues qualifiées de langues nationales ou locales. Il ressort que le wolof, le mooré et le lingala s'imposent comme les variétés linguistiques les plus pratiquées dans le quotidien africain⁴⁸. Malgré cette diversité linguistique, le français occupe le second rang des langues de l'environnement professionnel dans certains pays comme la Côte

d'Ivoire, le Cameroun, le Congo, le Gabon et la République Démocratique du Congo. À la maison, l'enquête de l'OIF révèle que le français prédomine comme langue de communication domestique dans les milieux urbains de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo et du Gabon. En Afrique du Nord et de l'Est, notamment au Maroc, en Tunisie et au Rwanda son utilisation est marginale dans les échanges familiaux⁴⁹.

- 53 Par ailleurs, la pluralité linguistique module l'appropriation du français selon des intensités variables. Quelque 35 % des répondants estiment que ce multilinguisme influe sur l'usage du français faiblement, 39 % d'entre eux pensent que le multilinguisme pratiqué dans l'espace francophone affecte l'usage de la langue française à un niveau moyen et quelque 27 % des répondants estiment que ce multilinguisme influe sur la pratique de la langue française à un niveau élevé. Notre enquête et celle de l'OIF soulignent que : (1) toutes les personnes présentes sur les territoires francophones sont plurilingues et leur première langue n'est que rarement le français ; (2) l'acquisition de la langue française requiert des efforts et sa connaissance, sans parler d'une maîtrise complète, n'est partagée que par une partie des populations ; (3) le statut officiel du français et sa qualité de langue d'enseignement ne garantissent pas à eux seuls une diffusion généralisée, ni de sa maîtrise, ni de son usage comme le cas d'Haïti par exemple ; (4) la place singulière, c'est-à-dire sans toute logique de comparaison avec d'autres langues étrangères ou d'autres langues transnationales, voire nationales, que cette langue occupe dans les sociétés la qualifie au titre de langue africaine ou de propriété de ses locuteurs ; (5) certains marqueurs de son implantation durable et de sa potentielle progression, notamment sa pratique par les jeunes locuteurs, sa présence avérée dans les foyers et les activités économiques, méritent une attention particulière.
- 54 À cela s'ajoute la pluralité des usages de la langue française. Cette question est fondamentale car l'interaction entre les processus d'apprentissage et les pratiques plurilingues effectives requiert une analyse fine. Les locuteurs pourront aussi tirer profit des enseignements de ce travail de recherche et de l'enquête conduite dans une dizaine de pays (Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Liban, Maroc, Madagascar, RDC et Tchad)⁵⁰.

55 Il est à noter que les évolutions démographiques, la mondialisation de l'économie ainsi que la révolution Internet modifient les équilibres linguistiques de la planète. À ce propos, la population des pays où l'anglais est langue officielle pourrait ainsi atteindre 4 milliards en 2060 contre 2,5 milliards aujourd'hui et celle des États et gouvernements de l'espace francophone qui s'évalue à un peu plus de 850 millions⁵¹. L'espace francophone pourrait donc devenir le quatrième plus important espace géolinguistique, après ceux de langue anglaise, de chinois et d'hindi⁵². La FERDI, à partir de l'analyse de 23 256 paires de pays et 300 000 observations, révèle que le français peut être instrumentalisé comme un levier de croissance et de développement. L'appartenance à la Francophonie induit une plus-value économique de 6 % du PIB par habitant constaté par les pays du fait de leur appartenance à l'espace francophone⁵³.

56 Entre 2018 et 2022, on a constaté une progression de 15 % de locuteurs francophones en Afrique subsaharienne et l'océan Indien⁵⁴. Cette même enquête de l'OIF réalisée auprès de 36 pays⁵⁵ a souligné ceci :

« [...] outre le fait qu'ils [les pays d'Afrique Francophone] concentrent à eux seuls près de 80 % des francophones du monde, ils constituent surtout un ensemble déterminant pour l'avenir de la langue française. Certes, l'importance de la dynamique liée à l'apprentissage du français comme une langue étrangère, est indiscutable et ses inflexions disent beaucoup de la capacité de la langue française à demeurer attractive et utile dans un monde où le plurilinguisme progresse. Néanmoins, comme le montre les statistiques et les études que nous rassemblons depuis plus de 10 ans, c'est sur le continent africain que se joue l'avenir de la langue française. En effet, non seulement la croissance du nombre de francophones sur la planète « Naître et/ou vivre en français » est légèrement supérieure à celle enregistrée sur l'ensemble du monde (+1 point), mais elle représente surtout à elle seule 95 % de l'augmentation constatée. Ainsi, plus de 19 millions des « nouveaux francophones » résident dans cet espace dont la composante principale est africaine »⁵⁶.

57 Dans cette perspective, la langue française se trouve parmi les cinq langues les plus parlées dans le monde à savoir l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol⁵⁷. Aussi, il y a eu une progression de 7 % de

locuteurs supplémentaires, soit 21 millions de personnes qui pratiquent le français⁵⁸ de 2018 à 2022. Cette croissance de locuteurs francophones a été à croissance constatée depuis un bon nombre d'années. Pour la période 2014 à 2018, on a connu un taux de croissance de 10 %⁵⁹. En revanche, le rapport PASEC – Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN – issu d'une étude menée auprès de 14 pays membres de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) a souligné que les défis à relever en matière d'éducation de qualité en français sont plus que jamais urgents. Il y avait une majorité d'élèves (55 %) qui ne franchit pas le seuil de compétence linguistique requis. Ce problème est lié en grande partie à la différence des réalités sociolinguistiques des élèves⁶⁰.

- 58 La majorité des francophones d'Afrique subsaharienne et du Maghreb se situe dans la classe d'âge comprise entre 15 et 24 ans. À cet égard, il semblerait qu'outre leur relative jeunesse, les francophones ont atteint au minimum un niveau de scolarité (primaire, secondaire ou supérieur) en français⁶¹. L'école joue donc un rôle crucial dans les mécanismes de promotion de la langue française, d'accès à l'emploi et contribue au renforcement du statut social de l'individu, de ses interactions sociales, de sa consommation culturelle, de son épanouissement professionnel. D'autres résultats de l'enquête de l'OIF⁶² indiquaient que la maîtrise de la langue française présente pour ses locuteurs de nombreux enjeux tels que : obtenir un travail (avis variant de 67 à 97 %), faire des études (de 68 à 98 %), s'informer (de 49 à 98 %), effectuer des recherches sur Internet (de 53 à 97 %) ou encore accéder à d'autres cultures (de 55 à 96 %).
- 59 De notre enquête, il ressort également que la langue française revêt une fonctionnalité polyvalente. Elle permet aux enquêtés d'effectuer des études académiques (82 %) et de répondre à des exigences professionnelles et administratives (80 %). Sur le plan politico-institutionnel, le français s'impose comme l'outil normatif indispensable à la structuration des actions politiques (73 %) et à la production des documents juridiques (44 %). Ces données mettent en exergue la dimension utilitaire et ascensionnelle du français pour la jeunesse ; elles confirment que le français n'est pas seulement une langue de culture, mais un capital symbolique indispensable à l'insertion sur le marché de l'emploi et à la participation citoyenne ;

et enfin, elles confirment que le français fonctionne ici comme une passerelle institutionnelle, où la réussite académique conditionne directement la capacité de l'individu à naviguer dans les structures administratives et politiques de son pays.

- 60 De plus, tous les répondants ont souligné la valeur ajoutée de la langue française dans leur région/pays ou le monde en général. Quelque 68 % d'entre eux estiment que le français est une langue de culture et de savoir. D'autres enquêtés (83 %) ont souligné l'importance du français dans les relations internationales comme étant la langue des institutions internationales et de la diplomatie scientifique. Pour ce faire, ils estiment que les opérateurs de la Francophonie, en collaboration avec les institutions d'enseignement supérieur, doivent favoriser la vulgarisation, la communication et la valorisation des travaux scientifiques en français (60 %). Aussi, il faut prioriser le français dans les actions de coopération internationale en éducation, (58 %). C'est une alternative pour pratiquer réellement la diplomatie scientifique.
- 61 En revanche, il existe de nombreux freins structurels susceptibles d'entraver les stratégies de rayonnement du français. À ce titre, 100 % des enquêtés ont souligné que les autres langues pratiquées dans des contextes variés (école, université, ONG, coopération bilatérale etc.) influencent l'usage du français. Quelque 65 % d'entre eux affirment que l'omniprésence de l'anglais dans tous les domaines influe sur la capacité des acteurs d'accomplir les grandes missions de l'OIF en matière de promotion du français. Enfin, 69 % des enquêtés estiment que l'émergence des TIC et la révolution de l'Internet amplifient le multilinguisme dans l'espace francophone. C'est donc un enjeu majeur à cerner par les opérateurs de la Francophonie.

Conclusion

- 62 Cette étude a exploré les différents leviers stratégiques et dispositifs opérationnels dédiés au rayonnement de la langue française. Il en ressort qu'avec désormais 396 millions de locuteurs dans le monde dont 65 % résident en Afrique ⁶³, le français s'affirme comme la 5^e langue la plus parlée au monde, derrière le chinois, l'hindi, l'anglais, l'espagnol et l'arabe ⁶⁴. Cette hausse statistique s'explique en grande partie par une nouvelle méthode de dénombrement adoptée par

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2026 qui intègre les élèves de 6 à 9 ans scolarisés en français dans les pays du Sud où le français est la langue officielle, co-officielle ou d'enseignement. Et d'ici 2050, le français devrait être parlé par 590 millions de personnes, dont 9 sur 10 vivront sur ce continent, qui s'impose ainsi comme le nouveau centre démographique de la Francophonie⁶⁵.

- 63 Pour accompagner cette dynamique et assurer la conduite des cadres d'actions de l'OIF et de ses partenaires, il existe notamment 494 établissements homologués par les ministères de l'Éducation nationale répartis dans 131 pays. À l'échelle régionale, des programmes ciblés soutiennent ces politiques éducatives et linguistiques. C'est le cas de l'initiative *École et langues nationales en Afrique* (ÉLAN-Afrique), lancée en 2012, qui favorise la promotion de langues nationales conjointement avec l'apprentissage du français⁶⁶.
- 64 La nouvelle programmation de l'OIF (2024-2027) insiste sur la consolidation des mécanismes partenariaux via des programmes à fort impact systémique en faveur des femmes et des jeunes. L'implication accrue des opérateurs de la Francophonie, de la société civile et des réseaux de la jeunesse et des femmes constitue une priorité. À cet égard, 10 des 20 projets retenus sont désormais pilotés par des représentants extérieurs et des instituts spécialisés. Selon l'OIF, le monolinguisme dominant sur la scène internationale est un risque inquiétant sur la diversité des expressions et de la pensée ainsi que sur la présence de voix de négociation plurilingues dans les grands mouvements du monde⁶⁷. Parallèlement, des initiatives promeuvent le multilinguisme et le renforcement des capacités en français au sein des organisations internationales. Elles incluent la médiation linguistique, la formation sur objectifs spécifiques, la sensibilisation aux préjugés linguistiques du personnel onusien ainsi que la production de supports audiovisuels valorisant la maîtrise du français sur le terrain. Simultanément, « l'effort de renforcement des capacités pédagogiques mené entre 2022 et 2024 a permis de former 22 000 enseignants. L'OIF a accompagné 20 systèmes éducatifs et 25 associations de professeurs de français autour du thème de l'enseignement du et en français. Ce dispositif d'accompagnement a été mis en œuvre via les 3 Centres régionaux francophones pour l'enseignement du français (CREF) et le programme de mobilité des

enseignants. Plus de 22 outils de formation et d'autoformation ont été produits, parallèlement à la conception par les CREF de 50 ressources pédagogiques, dont un cours en ligne ouvert et massif (CLOM) développé avec l'université de Genève pour les enseignants de français langue étrangère »⁶⁸.

65 Toutefois, les évolutions démographiques, la mondialisation de l'économie ainsi que la révolution de l'internet modifient les équilibres linguistiques de la planète. Notre enquête⁶⁹ montre que l'enjeu pour les opérateurs de la Francophonie réside dans leur capacité à démontrer l'utilité pragmatique du français, notamment comme langue d'accès au marché de l'emploi et à la publication scientifique (57 %), tout en l'inscrivant dans une écologie du multilinguisme. Loin de s'opposer aux langues nationales ou à l'anglais diplomatique, le français doit s'affirmer comme un vecteur de complémentarité sociolinguistique, soutenu par une politique de bourses et de visas plus inclusive. En intégrant la diversité des parlers locaux et en investissant massivement le champ des technologies de l'information et de la communication (59 %), la Francophonie institutionnelle transforme le français en un outil de médiation interculturelle plutôt qu'en une barrière. Cette approche permet de susciter un désir durable chez les jeunes (37 %) qui perçoivent désormais la langue non plus comme un héritage paternaliste, mais comme un atout numérique et professionnel au sein d'un monde multipolaire⁷⁰.

66 Pour réussir cette transition, les opérateurs doivent prioriser des dialogues politiques et une mobilisation des États et gouvernements en vue de renforcer leur coopération avec les organisations internationales, celles de la société civile (au sens large) et les institutions locales (école, université, institut, entreprise). Comme le rappellent nos enquêtés, la vitalité du français dépend d'une remise en question des politiques extérieures et d'une présence accrue dans une diplomatie encore dominée par l'anglais. Il est impératif d'agir sur des leviers concrets : renforcer la diversité linguistique locale, imposer le français dans les échanges économiques et assurer la diffusion massive des productions scientifiques francophones.

67 En définitive, l'avenir de la Francophonie ne se joue pas uniquement dans la préservation d'un héritage, mais dans sa capacité à investir les

nouveaux espaces de savoir. Avec la montée en puissance des TIC, l'égalité d'accès aux expressions artistiques, au savoir scientifique et technologique doit être considérée comme le garant ultime de la diversité linguistique et culturelle. Ce défi, situé au cœur des tensions de la mondialisation, rappelle qu'il est désormais impossible d'appréhender la langue sans l'inscrire dans une perspective globale, mêlant enjeux sociopolitiques et souveraineté technologique. C'est précisément à la croisée de ces impératifs politiques et numériques que se structurent les actions futures : d'une part, contrer le monolinguisme institutionnel par des dispositifs de veille et des enseignements bi-plurilingues axés sur l'employabilité des jeunes ; d'autre part, réguler les algorithmes de recommandation pour corriger le déficit de découvrabilité pénalisant les productions francophones en ligne.

BIBLIOGRAPHIE

- Ali-Bencherif (Mohammed Zakaria), « Le plurilinguisme comme langage stratégique du traducteur : vers une approche sociolinguistique de la traduction », *AL - MUTARĠIM*, janvier-juin 2009, n° 19, p. 279-287.
- Beacco (Jean-Claude) et Cherkaoui Messin (Kenza), « Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France », *Langue française*, 2010, n° 3, p. 95-111.
- Bigot (Violaine) et al., « Introduction. Littératie numérique, penser une éducation langagière ouverte sur le monde », *Revue de linguistique et de didactique des langues*, 2021, n° 63, p. 1-14.
- Blanchet (Philippe), « Éléments pour une analyse des fonctions économiques de la langue et de la culture provençales : résultat d'enquêtes dans des entreprises produisant des biens réputés provençaux », dans *Langues régionales, cultures et développement : études de cas en Alsace, Bretagne et Provence*, Paris, L'Harmattan, 2009, 328 p.
- Blanchet (Philippe), « La contextualisation entre sociolinguistique et sociodidactique : enjeux théoriques et méthodologiques », *SOCLES*, 2012, vol. 1, dossier « Reconfiguration des concepts, Pour une réflexion épistémologique et méthodologique en sociolinguistique et sociodidactique », p. 13-20.
- Canut (Cécile) et al., *Le langage, une pratique sociale. Éléments d'une sociolinguistique politique*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, 392 p.

Cao (Huhua), Chouinard (Omer) et Dehoorne (Olivier), « De la périphérie vers le centre : l'évolution de l'espace francophone du Nouveau-Brunswick au Canada », *Annales de géographie*, 2005, n° 2, p. 115-140.

Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie, *Rapport d'étude Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN : Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone, Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire*, 2019, 444 p.

Corgelas (Audyl), « Enquête sur la promotion de la langue française face à la diversité linguistique dans l'espace francophone », Colloque international « F/francophonie(s) : débats locaux, enjeux globaux », 13-14 décembre 2023, Institut international pour la Francophonie (2IF), Université Jean Moulin Lyon 3.

Dagenais (Diane) et al., « L'Éveil aux langues et la coconstruction de connaissances sur la diversité linguistique », *Canadian Journal of Applied Linguistics*, 2007, vol. 10, n° 2, p. 197-219.

Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), *Le poids économique de la langue française dans le monde*, Rapport 2013, 8 p, disponible sur : <https://ferdi.fr/dl/df-mqfk8Ekq6tZHde9cek52RTxm/ferdi-b108-le-poids-economique-de-la-langue-francaise-dans-le-monde.pdf>, consulté le 27 septembre 2023.

Gardin (Bernard) et Marcellesi (Jean-Baptiste), *Sociolinguistique : Approche, théories, pratiques*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1980, 694 p.

Gerbault (Jeannine), « Localisation, traduction et diversité sociolinguistique en Afrique sub-saharienne : stratégies et perspectives », *Meta : Journal des traducteurs*, 2010, vol. 55, n° 4, p. 818-844.

Gingras (Marie-Ève) et Belleau (Hélène), « Avantages et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte de données : une revue de la littérature », Inédit / Working paper, 2015, disponible sur : <https://espace.inrs.ca/id/eprint/2678/>, consulté le 29 mai 2026.

Lacour (Philippe) et al., « TIC, collaboration et traduction : vers de nouveaux laboratoires numériques de translocalisation culturelle », *Meta : Journal des traducteurs*, 2010, n° 4, p. 671-692.

Marcoux (Richard) et Wolff (Alexandre), *Aperçu sur quelques espaces linguistiques dans le monde*, Québec / Paris, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval et OIF Organisation internationale de la Francophonie, 2012, disponible sur : https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/espaces_linguistiques_26juin12_web_0.pdf, consulté le 31 mars 2025.

Marcoux (Richard), Richard (Laurent) et Wolff (Alexandre), *Estimation des populations francophones dans le monde en 2022. Sources et démarches méthodologiques*, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, 2022, disponible sur : <https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/uploads/odsef-lfdm-2022.pdf>, consulté le 29 mai 2026.

Massart-Piérard (Françoise), « La Francophonie, un nouvel intervenant sur la scène internationale », *Revue internationale de politique comparée*, 2007, vol. 14, n° 1, p. 69-93.

Ministère de la Culture, *Rapport au Parlement sur la langue française*, 2024, disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/actualites/publication-du-rapport-au-parlement-sur-la-langue-francaise-2024>, consulté le 31 mars 2025.

Moïse (Claudine), « La francophonie, d'un discours à l'autre... pour quel aménagement ? », dans Boudreau (Annette) et al., *L'écologie des langues, The ecology of Languages*, L'Harmattan, 2003, p. 155-171, disponible sur : <https://hal.science/hal-02508846>, consulté le 1^{er} juin 2023.

Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, *L'éducation dans un monde multilingue*, document-cadre de l'UNESCO, UNESCO, 2003, p. 1-36, disponible sur : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000129728_fre, consulté le 1^{er} juin 2023.

Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF), *ELAN - École et langues nationales : Une offre francophone vers un enseignement bi-plurilingue pour mieux réussir à l'école*, Brochure institutionnelle, 2024, p. 1-20, disponible sur : https://ifef.francophonie.org/wp-content/uploads/2024/12/ELAN_Brochure-francais.pdf, consulté le 15 septembre 2025.

Organisation internationale de la Francophonie et Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), *Francophonie et développement durable : innovations et bonnes pratiques*, 2019, 154 p., disponible sur : <https://www.ifdd.francophonie.org/publications/rapport-francophonie-et-developpement-durable-edition-2019/>, consulté le 15 septembre 2023.

Organisation internationale de la Francophonie, « 90 États et gouvernements », disponible sur : <https://www.francophonie.org/90-etats-et-gouvernements-125>, consulté le 29 mai 2026.

Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Synthèse, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2022, 17 p, disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese_La_langue_francaise_dans_le_monde_2022.pdf, consulté le 15 septembre 2023.

Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Rapport complet, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard,

2022, 369 p., disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2023-03/Rapport-La-langue-francaise-dans-le-monde_VF-2022.pdf, consulté le 15 septembre 2023.

Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2026, 209 p., disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2026-03/La_langue_francaise_dans_le_monde_Edition_2026.pdf, consulté le 15 juin 2026.

Organisation internationale de la Francophonie, *Une Francophonie de proximité et de terrain : rapport de la secrétaire générale de la francophonie, 2022-2024*, 38p., disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2024-10/Rapport%20SG_2022-2024.pdf, consulté le 31 mars 2025.

Organisation internationale de la Francophonie, *X^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage*, Ouagadougou (Burkina Faso), 26 et 27 novembre 2004, *Cadre stratégique décennal de la Francophonie*, 12 p., disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/Declaration_SOM_X_27112004.pdf, consulté le 7 juillet 2023.

Organisation internationale de la Francophonie, *XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage*, Kinshasa (RDC), 13 et 14 octobre 2012, 9 p., disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/sommet_xiv_politique_1f_2012.pdf, consulté le 7 juillet 2023.

Organisation internationale de la Francophonie, *XV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage*, Dakar (Sénégal), 29 et 30 novembre 2014, 16 p., disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/sommet_xv_resolutions_dakar.pdf, consulté le 7 juillet 2023.

Organisation internationale de la Francophonie, *XVIII^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage*, Djerba (Tunisie), 19 et 20 novembre 2022, 7 p., disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-11/Sommet_xviii_Declaration_Djerba_2022.pdf, consulté le 15 septembre 2023.

Oustinoff (Michaël), « La diversité linguistique, enjeu central de la mondialisation », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2013, vol. 2, disponible sur <https://journals.openedition.org/rfsic/328>, consulté le 1^{er} juin 2023.

Paolillo (John) et al., « Mesurer la diversité linguistique sur Internet », *Unesco*, 2005, 111 p., disponible sur : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000142186_fre, consulté le 1^{er} juin 2023.

Ravinet (Pauline), Boussaguet (Laurie) et Jacquot (Sophie), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2004, 848 p.

Swain (Merrill) et Lapkin (Sharon), "The evolving sociopolitical context of immersion education in Canada: some implications for program développement", *International*

Journal of Applied Linguistics, 2005, vol. 15, n° 2, p. 169-186.

Troncy (Christel), *Institutionnalisation de formations francophones en contexte non francophone : politiques curriculaires et statuts du français : l'université Galatasaray en Turquie (1992-2012) : une étude de cas élargie à d'autres formations en Europe orientale*, thèse de doctorat, université du Maine (France), 2016, p.33-85.

Young (Andrea) et Latisia (Mary), « Former les professeurs stagiaires à la diversité linguistique à l'école », *Le français aujourd'hui*, 2009, vol. 1, p. 87-97.

NOTES

1 Diane Dagenais, Françoise Armand, Nathalie Walsh et al, « L'Éveil aux langues et la coconstruction de connaissances sur la diversité linguistique », *Canadian Journal of Applied Linguistics*, 2007, vol. 10, n° 2, p. 197-219.

2 Philippe Blanchet, « Éléments pour une analyse des fonctions économiques de la langue et de la culture provençales : résultat d'enquêtes dans des entreprises produisant des biens réputés provençaux », *Langues régionales, cultures et développement : études de cas en Alsace, Bretagne et Provence*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 193-208.

3 *Ibid.*, p. 203.

4 Mohammed Zakaria Ali-Bencherif, « Le plurilinguisme comme langage stratégique du traducteur : vers une approche sociolinguistique de la traduction », *AL - MUTARĠIM*, janvier-juin 2009, n° 19, p. 280.

5 *Ibid.*, p. 281.

6 Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, *L'éducation dans un monde multilingue*, document-cadre de l'UNESCO, UNESCO, 2003, p. 1-36, disponible sur : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000129728_fre, consulté le 1^{er} juin 2023.

7 Claudine Moïse, « La francophonie, d'un discours à l'autre... pour quel aménagement ? », dans Annette Boudreau et al., *L'écologie des langues, The ecology of Languages*, L'Harmattan, 2003, p. 155-171, disponible sur : <https://hal.science/hal-02508846>, consulté le 1^{er} juin 2023.

8 Michaël Oustinoff, « La diversité linguistique, enjeu central de la mondialisation », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2013, vol. 2, disponible sur : <https://journals.openedition.org/rfsic/328>, consulté le 1^{er} juin 2023.

- 9 Françoise Massart-Piérard, « La Francophonie, un nouvel intervenant sur la scène internationale », *Revue internationale de politique comparée*, 2007, vol. 14, n° 1, p. 69-93.
- 10 *Ibid.*, p. 71.
- 11 *Ibid.*, p. 72.
- 12 Chiffre actualisé par la rédaction de la *Revue internationale des francophonies* : Organisation internationale de la Francophonie, « 90 États et gouvernements », disponible sur : <https://www.francophonie.org/90-etats-et-gouvernements-125>, consulté le 29 mai 2026.
- 13 Organisation internationale de la Francophonie, X^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, Ouagadougou (Burkina Faso), 26 et 27 novembre 2004, Cadre stratégique décennal de la Francophonie, disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/Declaration_SOM_X_27112004.pdf, consulté le 7 juillet 2023.
- 14 Organisation internationale de la Francophonie et Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), *Francophonie et développement durable : innovations et bonnes pratiques*, 2019, disponible sur : <https://www.ifdd.francophonie.org/publications/rapport-francophonie-et-developpement-durable-edition-2019/> , consulté le 15 septembre 2023.
- 15 Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Synthèse, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2022, disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese_La_langue_francaise_dans_le_monde_2022.pdf, consulté le 15 septembre 2023.
- 16 Organisation internationale de la Francophonie, XVIII^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, Djerba (Tunisie), 19 et 20 novembre 2022, disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-11/Sommet_xviii_Declaration_Djerba_2022.pdf, consulté le 15 septembre 2023.
- 17 *Ibid.*
- 18 Christel Troncy, *Institutionnalisation de formations francophones en contexte non francophone : politiques curriculaires et statuts du français : université Galatasaray en Turquie (1992-2012) : une étude de cas élargie à*

d'autres formations en Europe orientale, thèse de doctorat, université du Maine (France), 2016, p. 33-85.

19 *Ibid.*, p. 32-34.

20 *Op. cit.*, p. 6.

21 Jean-Claude Beacco et Kenza Cherkaoui, « Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France », *Langue française*, 2010, n° 3, p. 95-111.

22 *Ibid.*, p. 96.

23 Merrill Swain et Sharon Lapkin "The evolving sociopolitical context of immersion education in Canada: some implications for program development, *International Journal of Applied Linguistics*, 2005, vol. 15, n° 2, p. 169-186.

24 Organisation internationale de la Francophonie, XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, Kinshasa (RDC), 13 et 14 octobre 2012, disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/sommet_xiv_politique_1f_2012.pdf, consulté le 7 juillet 2023.

25 Organisation internationale de la Francophonie, XV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, Dakar (Sénégal), 29 et 30 novembre 2014, disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/sommet_xv_resolutions_dakar.pdf, consulté le 7 juillet 2023.

26 Violaine Bigot et al., « Introduction. Littératie numérique, penser une éducation langagière ouverte sur le monde », *Revue de linguistique et de didactique des langues*, 2021, n° 63, p. 1-14.

27 Philippe Lacour et al., « TIC, collaboration et traduction : vers de nouveaux laboratoires numériques de translocalisation culturelle », *Meta : Journal des traducteurs*, 2010, n° 4, p. 671-692.

28 Convention de l'Unesco, signée en 2005, sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et proclamation, par les Nations Unies, de 2008 comme Année internationale des langues.

29 Ratification de la Convention de l'Unesco par l'Union européenne en 2006 et proclamation de 2008 comme l'Année du dialogue interculturel.

30 Ratification par les États membres de l'UE de la Convention de l'Unesco, et la prise de conscience du Congrès américain des effets négatifs de leur

« monolinguisme » sur l'économie, et même la sécurité du pays.

31 Violaine Bigot *et al.*, *op. cit.*

32 Philippe Lacour *et al.*, *op. cit.*

33 *Ibid.*, p. 675.

34 *Ibid.*, p. 682-683.

35 Audyl Corgelas, « Enquête sur la promotion de la langue française face à la diversité linguistique dans l'espace francophone », Colloque international « F/francophonie(s) : débats locaux, enjeux globaux », 13-14 décembre 2023, Institut international pour la Francophonie (2IF), Université Jean Moulin Lyon 3.

36 Organisation internationale de la Francophonie, « Liste des 88 États et gouvernements membres de plein droit, membres associés et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie », disponible sur : http://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/Liste_membres_OIF_2019.pdf, consulté le 2 juin 2023.

37 Nous avons effectué ce calcul en comptabilisant le nombre de personnes qui sont membres de ces réseaux sur les différents groupes WhatsApp, page Facebook et LinkedIn.

38 Marie-Ève Gingras et Hélène Belleau, « Avantages et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte de données : une revue de la littérature », Inédit / Working paper, 2015, disponible sur : <https://espace.inrs.ca/id/eprint/2678/>, consulté le 29 mai 2026.

39 *Ibid.*

40 Jeannine Gerbault, « Localisation, traduction et diversité sociolinguistique en Afrique sub-saharienne : stratégies et perspectives », *Meta : Journal des traducteurs*, 2010, vol. 55, n° 4, p. 820.

41 *Ibid.*, p. 819.

42 FOAD : Formation ouverte à distance ; MOOC : Massive Open Online Courses

43 Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Synthèse, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2022, p. 4, disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese_La_langue_francaise_dans_le_monde_2022.pdf, consulté le 15 septembre 2023.

44 Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2026, p. 11, disponible sur : [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2026-03/La langue francaise dans le monde Edition 2026.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2026-03/La%20langue%20francaise%20dans%20le%20monde%20Edition%202026.pdf), consulté le 15 juin 2026.

45 *Ibid.*

46 Ministère de la Culture, *Rapport au Parlement sur la langue française*, 2024, p. 9, disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/actualites/publication-du-rapport-au-parlement-sur-la-langue-francaise-2024>, consulté le 31 mars 2025.

47 *Ibid.*, p. 6-7.

48 Audyl Corgelas, *op. cit.*

49 Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Synthèse, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2022, p. 13, disponible sur : [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese La langue francaise dans le monde 2022.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese%20La%20langue%20francaise%20dans%20le%20monde%202022.pdf), consulté le 15 septembre 2023.

50 *Ibid.*, p. 12.

51 Richard Marcoux et Alexandre Wolff, *Aperçu sur quelques espaces linguistiques dans le monde*, Québec / Paris, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval et OIF Organisation internationale de la Francophonie, 2012, p. 6, disponible sur : [https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/espaces linguistiques 26juin12 web 0.pdf](https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/espaces_linguistiques_26juin12_web_0.pdf), consulté le 31 mars 2025.

52 Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Synthèse, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2022, p. 6, disponible sur : [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese La langue francaise dans le monde 2022.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese%20La%20langue%20francaise%20dans%20le%20monde%202022.pdf), consulté le 15 septembre 2023.

53 Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI), *Le poids économique de la langue française dans le monde*, Rapport 2013, p. 3-6, disponible sur : <https://ferdi.fr/dl/df-mqfk8Ekq6tZHde9cek52RTxm/ferdi-b108-le-poids-economique-de-la-langue-francaise-dans-le-monde.pdf>, consulté le 27 septembre 2023.

54 *Ibid.*, p. 7.

55 Algérie, Andorre, Belgique (dont la fédération Wallonie-Bruxelles), Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada (dont Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Ontario et Canada-Québec), Comores, Congo, Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Djibouti, France (et ses territoires ultramarins), Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie et Vanuatu.

56 Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Synthèse, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2022, p. 6-7, disponible sur : [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese La langue francaise dans le monde 2022.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese%20La%20langue%20francaise%20dans%20le%20monde%202022.pdf), consulté le 15 septembre 2023.

57 *Ibid.*, p. 4.

58 *Ibid.*, p. 6.

59 *Ibid.*, p. 6.

60 *Ibid.*, p. 10.

61 *Ibid.*, p. 11.

62 *Ibid.*, p. 12.

63 Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2026, p. 11, disponible sur : [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2026-03/La langue francaise dans le monde Edition 2026.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2026-03/La%20langue%20francaise%20dans%20le%20monde%20Edition%202026.pdf), consulté le 15 juin 2026.

64 Organisation internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, Synthèse, Paris, Organisation internationale de la Francophonie et Gallimard, 2022, p. 4, disponible sur : [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese La langue francaise dans le monde 2022.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2022-03/Synthese%20La%20langue%20francaise%20dans%20le%20monde%202022.pdf), consulté le 15 septembre 2023.

65 *Ibid.*, p. 11.

66 Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF), *ELAN - École et langues nationales : Une offre francophone vers un enseignement bi-plurilingue pour mieux réussir à l'école*, Brochure institutionnelle, s.d, p. 1-20,

disponible sur : https://ifef.francophonie.org/wp-content/uploads/2024/12/ELAN_Brochure-francais.pdf, consulté le 1^{er} juin 2023.

67 Organisation internationale de la Francophonie, *Une Francophonie de proximité et de terrain : rapport de la Secrétaire générale de la Francophonie, 2022-2024*, disponible sur : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2024-10/Rapport%20SG_2022-2024.pdf, p. 17, consulté le 31 mars 2024.

68 *Ibid.*, p. 20.

69 Audyl Corgelas, *op. cit.*

70 Audyl Corgelas, *op. cit.*

RÉSUMÉS

Français

La langue française s'impose aujourd'hui comme une référence identitaire, académique, géopolitique et normative. L'unicité institutionnelle est indispensable pour (re)nouer les rôles des opérateurs de la Francophonie face à la transition numérique, au multilinguisme et à l'émergence d'un ordre mondial multipolaire. La stratégie francophone doit être vue comme un instrument de *soft power* global, c'est-à-dire que le français ne peut plus être défendu seul. Il doit s'inscrire dans une écologie linguistique où la synergie entre le français et les langues nationales constitue un levier prioritaire, objectif soutenu par 66 % des enquêtés. Cette dynamique favorise les circuits du commerce international, les synergies industrielles et l'extension de la coopération scientifique et universitaire. À cet égard, la pérennité de la diversité linguistique et culturelle francophone repose désormais sur un socle de garanties fondamentales : pluralisme médiatique, égalité d'accès aux savoirs technoscientifiques et liberté d'expression. Le français devient ainsi un enjeu de souveraineté où l'accès aux outils numériques et à la production savante conditionne le rayonnement des expressions francophones. *In fine*, l'étude théorise la langue comme un pivot de la puissance douce et de l'ascension sociale articulant les rapports de force au sein des espaces économiques et diplomatiques.

Sur les plans méthodologique et empirique, cet article analyse l'apport des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la reconfiguration des rapports spatio-temporels et de l'accès aux contenus académiques, en interrogeant principalement l'enjeu de la découvrabilité numérique. Il explore la géopolitique de la langue française, la promotion du multilinguisme, les mutations sociétales influant sur l'équilibre linguistique à l'échelle des régions, ainsi que le rôle des opérateurs de la Francophonie dans l'autonomisation des citoyens. Il s'appuie sur un corpus empirique collecté entre juillet et septembre 2023 auprès de 231 participants : cadres institutionnels, étudiants, membres de la société civile et acteurs éducatifs

issus d'un bassin géographique diversifié (Afrique francophone, Caraïbes, Amériques et Moyen-Orient). Notre analyse confirme le statut du français comme langue de savoir, vecteur de relations internationales et pivot de la diplomatie scientifique. Néanmoins, la complexité des procédures consulaires et la faible attractivité de la mobilité académique freinent encore durablement l'épanouissement de la jeunesse francophone.

English

French language currently asserts itself as a defining identity-based, academic, geopolitical, and normative reference point. Institutional cohesion is imperative to (re)align the roles of Francophone stakeholders in response to the digital transition, multilingualistic trends, and the emergence of a multipolar world order. The Francophone strategy must be conceptualized as an instrument of global soft power; that is, the defense of the French language can no longer occur in isolation. It must be integrated into a linguistic ecology where the synergy between French and national languages serves as a primary driver—an objective supported by 66% of survey respondents. This dynamic facilitates international trade circuits, industrial synergies, and the expansion of scientific and academic cooperation. In this regard, the longevity of Francophone linguistic and cultural diversity now rests upon a foundation of fundamental guarantees: media pluralism, equitable access to technoscientific knowledge, and freedom of expression. Consequently, French has become a matter of sovereignty, wherein access to digital tools and scholarly production determines the global influence of Francophone expression. Ultimately, this study theorizes language as a pivot of soft power and social mobility, articulating power dynamics within economic and diplomatic spheres. Methodologically and empirically, this article analyzes the contribution of Information and Communication Technologies (ICTs) to the reconfiguration of spatio-temporal relationships and access to academic content, primarily examining the issue of digital discoverability. It explores the geopolitics of the French language, the promotion of multilingualism, and the societal shifts influencing regional linguistic balances, as well as the role of Francophone organizations in citizen empowerment. The study draws on an empirical corpus collected between July and September 2023 from 231 participants — including institutional executives, students, civil society members, and educational stakeholders — representing a diverse geographical range (Francophone Africa, the Caribbean, the Americas, and the Middle East). Our analysis confirms the status of French as a language of knowledge, a vector for international relations, and a cornerstone of scientific diplomacy. Nevertheless, complex consular procedures and the diminishing appeal of academic mobility continue to pose long-term obstacles to the advancement of Francophone youth.

INDEX

Mots-clés

technologies de l'information et de la communication, Soft Power, écologie linguistique, diplomatie scientifique, Francophonie

Keywords

Information and Communication Technologies, Soft Power, linguistic ecology, scientific diplomacy, Francophonie

AUTEUR

Audyl Corgelas

Audyl Corgelas est consultant en ingénierie des politiques sociales et éducatives. Ses recherches portent sur les politiques et la gouvernance éducatives, le droit à la scolarisation des enfants en situation de précarité, la littératie universitaire, l'adéquation formation-emploi, l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que la diversité linguistique et culturelle dans l'espace francophone. Depuis 2021, il est juge du Concours international interuniversitaire de débat de La Haye, coorganisé par la *Corax Foundation* et l'Agence universitaire de la Francophonie. Il est, enfin, membre du Réseau régional de recherche « Légitimation des politiques publiques » (R3-LPP), du Réseau « Lexicologie, Terminologie et Traduction » (LTT) ainsi que du Réseau francophone de mentorat solidaire de l'AUF visant à soutenir 1 800 étudiants-entrepreneurs dans 15 pays.